

« OPERATION PARRAINAGE 2020 »

REGLEMENT

OBJECTIF DU PARRAINAGE

Article 1 - Objectif du parrainage

Permettre aux étudiants actuellement inscrits, ou en cours d'inscription à l'AFTEC, l'IHECF, l'IPAC BACHELOR FACTORY, MBWAY, MYDIGITALSCHOOL ou WIN de parrainer de nouveaux étudiants venant suivre leur formation dans l'une de nos écoles.

DEFINITIONS

Article 2 – Qui peut être « parrain » ?

Chaque étudiant inscrit, ou en cours d'inscription sur l'année universitaire 2020/2021 à l'AFTEC, l'IHECF, l'IPAC BACHELOR FACTORY, MBWAY, MYDIGITALSCHOOL ou WIN peut parrainer et devenir ambassadeur de son école.

Le parrain doit être étudiant de l'une de nos écoles pour être désigné comme tel.

Article 3 – Qui peut être « filleul » inscrit ?

Les « filleuls » inscrits sont des personnes ayant obtenu leur diplôme et souhaitant suivre leur formation à l'AFTEC, l'IHECF, l'IPAC BACHELOR FACTORY, MBWAY, MYDIGITALSCHOOL ou WIN.

On entend par « filleul-e » inscrit toute personne intégrée dans les effectifs au 30/06/2020 et qui aura confirmé son inscription selon les modalités des établissements supérieurs AFTEC, IHECF, IPAC BACHELOR FACTORY, MBWAY, MYDIGITALSCHOOL ou WIN implantés à Caen, Laval, Rennes, Vannes.

COMMENT PARRAINER

Article 4 – Comment parrainer ?

La marraine ou le parrain doit remplir le nom du (des) filleul(s) via le formulaire en ligne reçu par email.

PERIODE DE PARRAINAGE :

Article 5 – Quand parrainer ?

La période de parrainage s'étend jusqu'au 30 juin 2020. Par conséquent, toute signature de contrat (initial ou alternant) en dehors de ces dates ne pourra être prise en compte.

RECOMPENSE :

Article 6 – Récompenses

Les trois meilleurs parrains de chaque campus se verront remettre **sous réserve qu'un ou plusieurs de ses filleuls soit inscrit à l'AFTEC, l'IHECF, l'IPAC BACHELOR FACTORY, MBWAY, MYDIGITALSCHOOL ou WIN** (voir article 3) selon les modalités suivantes.

- Le meilleur ambassadeur se verra remettre un chèque cadeau de 150€.
- Le second ambassadeur se verra remettre un chèque cadeau de 100€.
- Le troisième ambassadeur se verra remettre un chèque cadeau de 50€.

Article 7 – Date de remise de la (des) récompense(s)

Pour chaque filleul inscrit à l'AFTEC, l'IHECF, l'IPAC BACHELOR FACTORY, MBWAY, MYDIGITALSCHOOL ou WIN jusqu'à fin juin 2020 selon les modalités de l'article 3, les parrains recevront **début septembre** le chèque cadeau du montant défini à l'article 6.